



BRULLANOVES



NOVEMBRE - DECEMBRE 2024

44^{ème} année

BROUILLA

Site : Brouilla.fr

Mail : mairie@brouilla.fr



Monsieur le Maire, Pierre TAURINYA

*Ses Adjointes : Bernard PACCIANUS, Régine BANTREIL, Claude COMMES,
Christelle OGOZALY,*

*Son Conseil Municipal : Mesdames Laetitia ALCON, Maryse CHARVIEUX,
Laurence DJERROUD, Elodie GIRAULT, Séverine MARCHETTI,
Bérengère RIVOALLAN, Messieurs Nicolas BENNES, Gilles COSTE,
Marc MALAVAUD, Vincent MANUGUERRA*

&

Le personnel communal

Vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année

**** BONNE ANNEE 2025****



Et vous invitent à la cérémonie des vœux
Samedi 18 Janvier 2025, à 11 h
à la salle Rouzaud (Mairie)

INFORMATIONS COMMUNALES

Collecte de Sang

Pour rappel, l'EFS, l'Amicale du Don du Sang de Brouilla et la commune organisent une collecte de sang **Vendredi 27 Décembre 2024**, de 15h00 à 19h30, à la salle Rouzaud (Etage Mairie).

Vous souhaitez organiser votre venue ? Vous pouvez prendre RDV ici :

<https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte/121339/sang>

Découvrez ici si vous êtes éligible au don de sang :

https://dondesang.efs.sante.fr/quiz?section_id=0&question_id=0&quiz_type=sang

Par avance, nous vous remercions de votre participation active.

Info collecte bac jaune (tri sélectif)

Pas de collecte mercredi 25 décembre 2024, la collecte du bac jaune (tri sélectif) est reportée au samedi 28 décembre 2024 (dès 5 heures du matin).

Restrictions de l'usage de l'eau

L'arrêté Préfectoral n° DDTM/SER/2024-303-0001 du 29/10/2024 prolonge les mesures de restrictions des usages de l'eau déjà en vigueur jusqu'au 31/01/2025.

Protection des compteurs

Il est rappelé que les compteurs d'eau doivent être protégés contre le gel par les propriétaires ou les locataires, y compris ceux placés sur les clôtures ou les trottoirs. En cas de détérioration par le gel, le remplacement du compteur est à la charge de l'abonné.

Sapins

Après les fêtes, un espace sera ouvert à proximité des commerces pour y déposer vos sapins, jusqu'au 15 janvier 2025, dernier délai.

Extrait du conseil municipal du 23 octobre 2024

Etaient présents : M TAURINYA, M PACCIANUS, Mme BANTREIL, M COMMES, Mme OGOZALY, Mme MARCHETTI, M BENNES, Mme ALCON, Mme GIRAULT, Mme DJERROUD, Mme CHARVIEUX, Mme RIVOALLAN.

Procurations : M MANUGUERRA a donné procuration à M TAURINYA.

Absents excusés : M COSTE, M MALAVAUD.

Secrétaire de séance : Mme GIRAULT

Projet de vente du terrain espace Ludovic Massé : accord à l'unanimité

Rattrapage des amortissements du SIVU des Aspres : accord à l'unanimité

Décision budgétaire modificative n°2 : accord à l'unanimité

Modification du tableau des effectifs : création d'un poste adjoint technique 35/35 : accord à l'unanimité

Demande de subvention GSCF : refus à l'unanimité

Attribution de l'avantage spécifique d'ancienneté complémentaire des secrétaires de Mairie : accord à l'unanimité

RPQS eau et assainissement : prend acte à l'unanimité

Le Compte-rendu complet de la réunion du Conseil Municipal est disponible en mairie.

Registre personnes vulnérables

Les personnes âgées, seules, isolées ou vulnérables peuvent demander leur inscription sur le registre de la mairie afin d'être contactées en cas de conditions climatiques exceptionnelles ou de gestion de crise (neige, inondations, canicule, qualité de l'air...).

Nous rappelons toutefois que cette inscription est volontaire, facultative et confidentielle.

Surveillance des cyanobactéries par le Syndicat du Tech

En été, avec les épisodes de sécheresse, le débit du Tech descend parfois très bas ce qui favorise le développement de bactéries, entre autres, les cyanobactéries. Présentes naturellement dans les cours d'eau, elles peuvent proliférer massivement notamment lors de température de l'eau importante ou une concentration en éléments nutritifs. Elles peuvent produire des toxines susceptibles de provoquer des troubles de la santé chez l'homme et pour les chiens, ces troubles peuvent aller jusqu'à la mort.

« *Aucun suivi des cyanobactéries n'était fait dans les cours d'eau des Pyrénées-Orientales jusqu'à présent* » indique Alexandre Puignau, Président du Syndicat du Tech. « *Cette année nous avons pu réaliser 36 analyses dans le Tech qui ont révélé des risques sur certains sites à l'aval et nous avons pu alerter les mairies et les populations du danger ainsi que les usagers (pêcheurs, irrigants, gestionnaires d'eau potable). C'est une thématique que nous développerons ces prochaines années dans un contexte de changement climatique car la baisse de la quantité d'eau impacte aussi la qualité de l'eau.* »

Les bons réflexes lors de pratiques en bord de rivière : observer la rivière.

En effet, Les proliférations de cyanobactéries se traduisent par un changement brutal de l'aspect de la rivière, souvent accompagnées d'une mauvaise odeur et d'amas flottants en surface.

Le Tech n'est pas une zone de baignade surveillée et l'été constitue une période particulièrement favorable aux développements bactériens. Sa pratique se fait aux risques et périls des baigneurs qui devraient en cas de doute, éviter le contact avec l'eau. Les enfants et les chiens, particulièrement vulnérables, devraient dans ce cas être tenus éloignés des berges pour éviter toute intoxication. Rappel : suite à l'arrêté permanent n°2/2020 du 22 mai 2020, la baignade, les sauts et les plongeurs dans la rivière « Le Tech » sont interdits.

En cas de prolifération de cyanobactéries, les communes mettent en place un affichage en bord de cours d'eau et/ou sur leur site internet. Le site du Syndicat du Tech dispose aussi d'une page dédiée faisant régulièrement le point sur la situation.

« *C'est une problématique grandissante au niveau national* » ajoute Alexandre Puignau, « *En l'absence de connaissances approfondies sur le sujet, prévention et prudence sont de mise* »



Composteurs partagés

Malheureusement, encore un exemple de l'incivilité et du manque de respect de certaines personnes... Quand deviendrons-nous adultes responsables ?

Police Municipale

Sécurité - Installation d'un miroir

Le miroir de rue est un dispositif de signalisation destiné à sécuriser la circulation routière en offrant une meilleure visibilité aux automobilistes à l'abord d'une intersection dangereuse. La Police Municipale a réceptionné des sollicitations des administrés pour la mise en place d'un miroir à l'intersection de l'avenue Georges Clemenceau et de la rue Pasteur.

Pour mémoire, il s'agit du troisième miroir installé par les services techniques de la commune.



Nettoyage et entretien de la commune

Afin de maintenir un cadre de vie agréable, les agents communaux des services techniques sillonnent nos rues chaque semaine pour que le village reste propre.

Leurs missions en lien avec la propreté consistent évidemment à balayer, mais aussi à entretenir l'espace public (pelouses, arbustes, bacs à fleurs, bancs, avaloirs, etc.), à vider les corbeilles publiques et à enlever les dépôts sauvages.

Concernant les déjections canines qui sont responsables de nombreux désagréments visuels, olfactifs et sanitaires, les agents gèrent l'ensemble des « sanicrottes » (distributeurs de sacs poubelles) qui sont tous vidés, nettoyés, parfumés et réapprovisionnés deux fois par semaine.

Ces opérations sont complétées par un balayage mécanique.



Création d'un îlot central



L'îlot central est situé sur l'avenue Jean Moulin devant l'entrée du parking des écoles.

Les élus et la police municipale ont observé les comportements de certains automobilistes se permettant de franchir la ligne blanche continue pour accéder plus rapidement à l'espace Ludovic Massé.

Considérant la densité de la circulation, avec l'école primaire à proximité, accueillant les enfants, il apparaissait évident de mettre en place cet aménagement afin de renforcer la sécurité des élèves et des piétons.

101 ans du monument aux Morts, remise d'insigne et capsule temporelle à Brouilla !

Enorme événement ce lundi 11 novembre dont le clou a été l'enfouissement de la capsule temporelle qui sera réouverte en 2124 !

Ce 11 novembre n'était pas comme les autres pour ce petit village des Aspres baigné de soleil. Les anciens ont dit qu'il n'y a pas eu autant de monde depuis 40 ans !

Cette cérémonie restera dans les mémoires. Beaucoup d'enfants étaient au rendez-vous dont les descendants de Pierre Nègre, initiateur de l'édification du monument aux Morts. L'adjutant Gilles Coll représentait la gendarmerie nationale d'Elne.



Tout d'abord, le message de Sébastien Lecornu, ministre des Armées, a été lu par le maire Pierre Taurinya qui a continué avec l'histoire de la création du monument aux Morts qui fête, cette année, ses 101 ans. *"En 1923, un comité a été créé, le président était Pierre Nègre, ses descendants sont parmi nous, et ils nous ont confié sa photo. Il était accompagné de Zacharie Ausseil, vice-président, d'Emmanuel Paccianus, instituteur et secrétaire et de l'abbé Bousquet, trésorier. Leur mission première a été de lever une souscription qui s'est terminée en janvier 1923. Le monument a donc été construit à partir de février 1923 et inauguré le 14 juillet 1923 sous la mandature d'Albert Brousse".*



La cérémonie s'est poursuivie avec la remise de diplôme et de l'insigne de porte-drapeau à Bernard Hermitte par l'adjoint au maire, Claude Commes, récompensant ses 38 années de service.

Claude Commes a ensuite détaillé les identités et les circonstances de décès de chacun des soldats morts pour la France.

La partie musicale et la Sonnerie aux morts ont été assurées par le trompettiste Régis Reynaud.



Le poème d'Annie Franco « La lettre d'un soldat », lu par l'adjointe au maire, Christelle Ogozaly, et la chanson « Les larmes d'ivoire », ont ému toute l'assemblée.



L'abbé Roquefort de la paroisse de Bages a béni le monument et la capsule et toute l'assemblée s'est dirigée vers l'endroit où la capsule temporelle est ensevelie et sera réouverte le 11 novembre 2124 !

Les associations, les familles et les enfants de l'école y ont déposé des photos, des documents et des souvenirs qu'ils ont voulu transmettre aux générations futures.

Le maire a remercié le travail du brigadier-chef principal Alexis Renaudie, membre du Souvenir français, qui a organisé l'anniversaire du monument et la constitution de la capsule temporelle ainsi que les agents des services techniques qui ont assuré toute la logistique autour de cet événement dont la pose des plaques en marbre et la création d'un coffre en béton pour accueillir la capsule.

Au-delà de ces commémorations, cet événement restera un exemple de rassemblement et de communion entre tous les habitants du village.

Le vin d'honneur était offert par la mairie.



La municipalité remercie très vivement les personnes qui ont partagés les photos de cet événement.

Réunion d'information pour la mutuelle communale

La Mairie de Brouilla et Raphaël RUBALO de Axa, organisent une réunion d'information, le Mercredi 15 janvier 2025 à 15h, à la mairie de Brouilla. Ce moment d'échanges sera suivi d'un goûter convivial.

Les participants profiteront d'explications sur les mécanismes de remboursement et les nombreuses actualités de la santé, ainsi qu'une présentation de l'offre.

Face à l'inflation des prix et l'augmentation des dépenses de santé, nous avons négocié une remise à vie de 20% pour les retraités et les professionnels (10% pour les salariés) sur la complémentaire santé Axa.

Pour tout renseignement, contactez Raphaël RUBALO au 06 88 63 49 45.

Systeme de sonorisation urbain

Dans le cadre de son plan communal de sauvegarde (PCS), la commune de Brouilla possède un système de sonorisation urbain afin de pouvoir diffuser des consignes de sécurité, alerter et informer la population de l'évolution d'une situation à risque. Des essais seront réalisés les mardi 7 et 14 janvier à 10H.



RESTITUTION ENQUÊTE SÉNIORS (+de 65 ans)

LIEUX ET DATES DE RESTITUTION AU CHOIX

- **Mardi 10 décembre 2024 à OMS** (à 14h00)
Salle polyvalente, rue de l'Orme
- **Mardi 14 janvier 2025 à BROUILLA** (à 14h00)
Salle Rouzaud (Mairie), 7 rue Julien Panchot
- **Vendredi 17 janvier 2025 à TERRATS** (à 14h00)
Salle des fêtes, rue de l'Ancienne Mairie

Pour plus de renseignements : social@cc-aspres.fr / 04.68.53.21.87

ASSOCIATIONS ET AUTRES EVENEMENTS

La Bibliothèque

Soirée autour d'Albert Camus le samedi 9 Novembre à 18h



Ce n'était pas le philosophe Camus qui était « invité » ce soir-là, mais le méditerranéen, l'algérien de cœur qu'il a toujours été même durant ses années parisiennes d'après-guerre. Méditerranéen et ouvert sur le monde, sur les conflits, les totalitarismes, les injustices, qui ont profondément heurté sa sensibilité, libre de toute idéologie.

C'est ce Camus-là, à travers des articles de presses (dans « Alger Républicain », quotidien de gauche censuré par le pouvoir vichyste, et dans « Combat », journal résistant pendant et après la guerre) et à travers l'essai « Noces », et

les romans « L'Étranger », « La Peste », « Le Premier Homme », que nous avons voulu mieux connaître, au sein de notre bibliothèque.

Dans le cadre lumineux et grandiose des ruines de Tipasa et des plages algériennes, et dans le cadre sombre, étroit et très pauvre de l'appartement familial de Belcourt à Alger, Albert Camus a puisé de vraies richesses, qui ont nourri son œuvre romanesque.

Certains extraits nous ont fortement émus. C'est à St Brieuc, Camus se recueillant sur la tombe de son père tombé en 1914. C'est à sa mère, empêchée par la grand-mère de Camus de refaire sa vie au nom du devoir et du sacrifice (dans « Le Premier Homme »). C'est encore l'indignation de docteur Rieu face à la mort d'un enfant (dans « La Peste »).

La lecture de Camus nous relie inévitablement à l'Algérie, ce pays si proche malgré les vicissitudes de la vie politique.

Nous étions une trentaine, nous avons goûté avec plaisir ces pages ainsi qu'une bonne collation, mettant un terme à une soirée pleine d'émotions partagées.

*** Informations***

- « La Bibliothèque prend l'air » le mardi 14 janvier 2025 à partir de 8h jusqu'à 10h devant l'école, don de livres et revues.

- « La Nuit de la Lecture » le samedi 1 février à partir de 18h à la Bibliothèque Municipale, suivie d'une soirée crêpes. Venez partager vos coups de cœur !

Vélo Club de Brouilla



L'Assemblée Générale du VCB66 s'est tenue le Vendredi 15/11/24 à la Mairie de Brouilla en présence des élus, des partenaires et des cyclos.

Après le mot de Monsieur le Maire Pierre Taurinya qui a développé les bienfaits des Associations dans un paysage communal démocratique, le Président Gérard Renier a remercié chaleureusement les élus, les dirigeants, les bénévoles, les Services administratifs et techniques de la mairie, les Partenaires du club, Mairie de Brouilla, société ELMA panneaux photovoltaïques, Rinaldo Pellé

artisan peintre décorateur à Brouilla, les sociétés CBS Remap Tech Granulats de Brouilla, la société Casiers Locaux Ethiques de St Génis des Fontaines et Brouilla automobiles.

Présentation du bilan sportif 2024 très positif, à savoir 75 sorties réalisées pour un kilométrage de 6300kms parcourus (VTT/Route) confondu, la réalisation de plusieurs évènements marquants au sein de la commune nous incite à continuer en 2025 avec un programme tout autant prometteur !!

Présentation des projets 2025, outre les sorties inter clubs, nous organiserons une concentration pause-café le 9 Février à la halle des sports, une pause fraîcheur aux Casiers Locaux Ethiques à St Génis des Fontaines, la rando - «cyclo» « Cami dels Aspres » le 6 juillet, participation au Forum des Associations et un stage/séjour en Espagne au printemps.

Présentation du bilan de la trésorerie suivi d'un vote « approuvé » à l'unanimité et présentation du budget prévisionnel 2025. L'Assemblée s'est terminée autour d'un buffet dinatoire fait maison.

Bonnes Fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Le Président, Gérard Renier

Pour tous renseignements sur les activités et licences du VCB66 tél. 0663032943

Vœux du Comité d'Animation

L'équipe du Comité d'Animation de Brouilla vous souhaite de passer de belles et joyeuses fêtes de Noël. Merci à tous pour votre participation aux événements organisés.



🍷 A l'année prochaine !! 🍷

2025

Votre kit d'urgence

PRÉPAREZ VOTRE CATAKIT*

avec la Croix-Rouge française !



Coupsures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables...

Lors d'une catastrophe majeure, les premières 72 heures sont souvent les plus éprouvantes.

Préparer un catakit à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours.

Très utile aussi en cas de départ précipité. Placez le dans un endroit facile d'accès, vérifiez le contenu une fois par an et réapprovisionnez le en cas d'utilisation.

Expression de l'opposition

Pas de nouvel article

oppositionbrouilla@gmail.com

Informations utiles

DECHETS DE JARDINS ET GROS CARTONS

Il existe un service d'apport de déchets de jardin et cartons (type gros cartons de livraison) les 1^{ers} jeudi et 3^{ème} samedi de chaque mois, de 8h30 à 10h30, sur inscription en mairie. Pas de retrait en porte à porte. Pour les gros volumes, mise à disposition du camion de la mairie, entre midi et 13h30 (50 €).

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Ouverture au public le Mercredi de 10h à 12h
et de 16h30 à 18h

CENTRE DE LOISIRS COMMUNAUTAIRE « LES BRULLANINS »

Le Centre de Loisirs propose à vos enfants :
activités créatives, culturelles et sportives,
sorties, jeux... les mercredis et pendant les
vacances (du lundi au vendredi) de 7h30 à
18h, à l'école de Banyuls dels Aspres
(contact Mickaël Dejoye 06.19.36.60.67).

PIJ Inscription Point Jeunes :

<http://servicejeunesse>

Mail : pj.brouilla@cc-aspres.fr

RECENSEMENT MILITAIRE ET PARCOURS DE CITOYENNETE

Vous venez de faire 16 ans...

Pensez à vous faire recenser en mairie, muni du
livret de famille et de votre carte d'identité.

Lors de la journée d'appel de préparation à la
défense, un certificat de participation vous sera
remis.

Comme l'attestation de recensement, ce certificat
obligatoire est requis pour l'inscription aux examens
et concours de l'autorité publique.

ENCOMBRANTS

Mardi 14 janvier 2025 : s'inscrire en appelant le
04.68.66.59.61 avant le 10 janvier

Mardi 11 février 2025 : s'inscrire en appelant le
04.68.66.59.61 avant le 7 février

Précision :

Seuls les déchets enregistrés seront évacués et
dans la limite de 2m3.

Tout déchet qui contient dans un véhicule doit
être acheminé vers la déchetterie par l'administré.

ASSISTANTE SOCIALE

Permanence le 1^{er} Mardi du mois, en mairie,
sur rendez-vous auprès du **04.68.53.69.55**

MAISON France SERVICES

Infos Impôts et retraites
sur RV 04.30.44.48.79

COLLECTE DES DECHETS

Bac Vert (OM) **les lundis, dès 5h du matin**

Bac Jaune (tri sélectif) **les mercredis en semaine paire** (à partir de 5h du matin), soit mercredi 8 janvier,
mercredi 22 janvier, mercredi 5 février, mercredi 19 février, mercredi 5 mars, mercredi 19 mars.

SITES RECUPERATION ET RECYCLAGE

Liège : récupération des bouchons de liège à la mairie

Pour le verre : parking de la mairie, parking des écoles, esp. Ludovic Massé, rue du Tech, Route de la
Gare, rue des Syrah, rue de Pourteills, Le Millery, Rte de Saint Génis, rue Jean Jaurès

Pour les piles : mairie

Pour le textile : parking de la mairie et parking des écoles